

En 2001, la superficie
des terrains acquis
par votre conservatoire
depuis sa création

de passe 100 ha

en atteignant
101 ha 12



La Lettre

n°16
décembre 2001

Le silence est il d'or ?

La lettre de PRO NATURA Ile de France est restée silencieuse pendant plus d'un an, une année pleine de travail et de résultats dont ce n° va, enfin ! vous parler.

sommaire

25 ha en Bassée... p1

de la pelouse à Maïté aux pelouses sèches du
Gâtinais... p2

La pelouse de Saclas... p3
Au bord de la Seine... p3

Les comptes, merci, etc... p4



25 HECTARES EN BASSEE

La Bassée est le nom donné à la vallée de la Seine quand elle sort de la forêt d'Orient jusqu'à son confluent avec l'Yonne, en Ile de France : son caractère inondable en fait un véritable et remarquable amortisseur des crues tout comme une des zones humides remarquables même à l'échelle nationale.

PRO NATURA Ile de France n'avait réussi jusqu'alors qu' à y acquérir un ha, lorsque, l'encre de notre précédente lettre ayant à peine séché, l'occasion s'est présentée d'acquérir 25 ha presque d'un seul tenant et représentatif des divers milieux de la Bassée : marais tourbeux, forêt humide mais aussi «montille» à orchidées.

Une telle occasion ne pouvait être manquée mais son coût (environ : 1 million de francs ou 150 000 euros) en faisait une grosse affaire pour un conservatoire associatif et requerrait que nous obtenions d'importantes subventions. Ce fut la course : au bout du compte quelques jours avant que notre promesse de vente vienne à périr, vint la quasi-certitude que nous les obtiendrions, d'abord de la Diren, puis de l'Agence des espaces verts de la région Ile de France, et de l'agence de l'eau Seine Normandie.

Il ne restait, nos réserves étant mobilisées par les pelouses sèches du Gâtinais, qu'à trouver notre part et à assurer la trésorerie (un trou de 500 000 F) pendant les 3 ou 4 mois nécessaires au versement des subventions.

Le succès d'un appel aux associations adhérentes à notre conservatoire (les unes donnant les autres prêtant), le concours d'une entreprise ainsi qu'une aide importante de la fondation Nature & découvertes, firent le reste.

Les premiers inventaires réalisés sur le site par l'ANVL (association des naturalistes de la vallée du Loing) montrent une richesse botanique et entomologique remarquable en confirmant la présence, jusque là seulement probable, de la vigne sauvage et de plusieurs autres espèces protégées nationales et régionales.





la **vigne sauvage** n'est pas de la vigne cultivée ensauvagée, mais la sous-espèce (*Vitis vinifera ssp. Sylvestris*) d'où sont issus tous les cépages dont nous faisons nos vins.

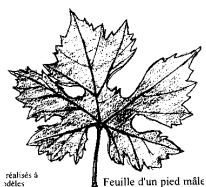
Elle se distingue de la vigne cultivée notamment par son caractère dioïque (les plantes femelles et les plantes mâles sont différentes)

Provenant du bassin du Danube, la vigne sauvage s'est, à la faveur du recul des glaciations préhistoriques, propagée vers l'ouest jusqu'en Ile de France.

Autrefois très connue dans la vallée du Rhin (le Ried alsacien) elle en a pratiquement disparu et ne subsiste que dans la moyenne vallée de la Marne (le Perthois) et dans la Bassée dont elle peut être considérée comme le patrimoine emblématique.

On peut la voir couronner la cime des chênes dans les boisements humides.

Pour en savoir plus lire le n° 4-1999 du bulletin de l'ANVL dont sont extraits ces images.



LES PELOUSES SECHES DU GATINAIS

L'acquisition faite, en 1997, par PRO NATURA Ile de France de la «pelouse à Maîté» a été le point d'appui d'un programme plus ambitieux de protection des pelouses sèches du Gâtinais anciennes pâtures à moutons que la modernisation des techniques agricoles a réduites comme peau de chagrin.

Ainsi ont été lancés simultanément la procédure de classement au titre du réseau européen Natura 2000 d'une centaine d'hectares (sur les 800 ha environ qui subsistent) et l'acquisition par notre conservatoire d'une vingtaine d'hectares qui viendront conforter la petite pelouse à Maîté.

Aidé par les subventions de l'Europe, au titre du programme Life Nature dont notre fédération nationale « ESPACES NATURELS DE FRANCE» est le maître d'ouvrage, du ministère de l'environnement et du Conseil Général de l'Essonne, aidé aussi par notre adhérente l'association NaturEssonne, PRO NATURA Ile de France a presque atteint ses

objectifs en ayant procédé à l'acquisition de 18 ha en 8 actes.

Ce programme a été rendu plus efficace par l'adhésion qu'il a reçue de quelques agriculteurs voisins qui se sont engagés à maintenir une quarantaine d'ha limitrophes en état de nature (sans labour ni engrais ni pesticides).

Le programme comporte aussi la réhabilitation de ces pelouses par enlèvement des pins sylvestres qui, lors de l'abandon du pâturage, ont envahi la pelouse faisant reculer les orchidées qui en sont l'un des principaux attraits. L'avancement de la restauration des pelouses a bénéficié de la tempête de 1999 qui a déraciné de nombreux pins sylvestres, mais il a souffert de l'abondante pluviométrie qui en détrempeant la pelouse (sèche, mais « statistiquement » seulement !) a interdit aux agriculteurs de venir faucher.

Le coût de ce programme s'élève à près d'un million de francs dont 20% auront été fournis par vos dons ou adhésions

REVE ou CAUCHEMAR

Alors que NaturEssonne s'affairait à la restauration des pelouses sèches du Gâtinais, à deux reprises des « rave-party » se sont emparés du site. Les débris abandonnés sur place la première fois par un millier de raveurs ont pu être ramassés par les agriculteurs avec l'aide de la commune de Gironville sur Essonne, mais la tâche a été si importante la seconde fois (5000 participants) qu'il a fallu recourir aux services d'une entreprise dont le paiement nous a été permis par une substantielle subvention de la DIREN.

Le piétinement par 5000 personnes pendant plusieurs heures de la limodore à feuilles avortées, une rareté en Ile de France ou du cardoncelle mou, espèce protégée, est incompatible avec leur survie ; aussi, pour tenter d'éviter le renouvellement de tels vandalismes, les communes sollicitées par NaturEssonne ont interdit l'accès de ces espaces aux automobiles autres que les engins agricoles. Cette règle permettra à la

gendarmerie de s'opposer plus efficacement à ces occupations sauvages.

VISITE et CHANTIER

Le site a été offert à la visite, à l'occasion d'une sortie organisée par le CORIF (centre ornithologique d'Ile de France), mécène de l'acquisition de la pelouse à Maîté. Ce fut l'occasion de voir de nombreuses orchidées mais aussi de contempler un splendide ballet aérien de busards cendrés et la course plus discrètes de l'oedicnème criard.

Un chantier bénévole de débroussaillage organisé le 1^{er} décembre 2001 par l'ANVL, arrosé d'un crachin tenace, a eu moins de succès, mais les quelques courageux que le temps n'a pas rebuté ont presque réussi à faire le travail projeté.



LA PELOUSE DE SACLAS

Une autre occasion à ne pas manquer vient de se présenter avec la mise en vente de 12 ha de pelouses sèche au sud d'Etampes, au dessus du village de Saclas.

Cette pelouse était bien connue des entomologistes du début du siècle dernier (le XXe eh ! oui) qui en ont laissé des inventaires très élogieux.

PRO NATURA Ile de France s'est donc porté candidat à un prix assez raisonnable pour être considéré comme tel par le service des domaines: nos demandes de subvention à la Diren et à l'Agence des espaces verts de la région Ile de France furent donc acceptées. L'acte d'acquisition est en cours de rédaction et sera signé au début de 2002.



AU BORD DE LA SEINE

...deux associations,
un industriel et un élu
se mettent en quatre

Quelque part entre Melun et Montereau, l'affaire était mal partie, ni la grande entreprise nationale propriétaire du site industriel qu'elle abandonne, ni la commune n'avait pris garde à cette bande forestière qui bordant la Seine lui forme un écrin paysager cachant les installations industrielles.

L'ASMSN (association seine et marnaise pour la sauvegarde de la nature), adhérente de PRO NATURA Ile de France forma donc un recours gracieux contre le permis de construire délivré à un industriel qui en s'installant sur la friche industrielle fournirait à la commune négligente emplois et taxe professionnelle.

Mais, on peut être « écolo » et sensible aux préoccupations économiques et sociales : après avoir acquis l'assurance du caractère non nuisant de l'activité, l'ASMSN proposa donc à l'industriel arrivant de rechercher à l'amiable une solution.

Avec le concours du président du district maître d'ouvrage de la zone industrielle ce fut réglé en deux temps et 3 mouvements. L'industriel s'est engagé à reconstituer le rideau boisé de la ripisylve et pour garantir son engagement cède à PRO NATURA Ile de France (sollicité par son adhérente, l'ASMSN) quelques mètres carrés qui ne sont pas tout à fait symboliques puisqu'ils sont le support d'une servitude sur le site de la bande forestière dont cependant l'industriel garde la propriété et la gestion.

Ces quelques m2 pèseront pour rien dans la statistique des propriétés foncières de votre conservatoire, mais ils ajoutent à l'intérêt touristique et écologique de la vallée de la Seine sans gêner son renouveau économique.

Merci donc à Elisabeth, à Christine, à Patrick et à Pierre qui ont osé ... et réussi.

€€€€€ NOS COMPTES

Résultats 2000

En 2000, nos dépenses se sont élevées à 515 000 F (dont 3% de frais généraux, 1% d'impôts fonciers et 1% de frais financiers) .

Nos ressources, formées à 20% de cotisations et dons, ont été légèrement supérieures et ont laissé un petit résultat positif de 5%.

...en 2001

L'exercice étant presque terminé, on peut déjà annoncer, un volume de dépenses porté par nos acquisitions en Bassée à plus d'un million de francs et un résultat assez équilibré pour nous permettre de reconstituer nos réserves statutaires (employées provisoirement à constituer notre trésorerie et donc à limiter nos frais financiers): ainsi nous aborderons 2002 en ayant engagé l'acquisition des pelouses de Saclas tout en poursuivant le programme des pelouses sèches du Gâtinais.

*Le détail de ces comptes, fourni aux pouvoirs publics qui nous accordent des subventions, est à la disposition de nos adhérents **sur demande** adressée au siège.*

POUR DECOUVRIR VOS SITES

Les associations membres de PRO NATURA Ile de France organisent des sorties de terrain : le plus simple est de se reporter au site internet <http://perso.club-internet.fr/anvl> qui par des liens ouvre de nombreux horizons.

POUR CONTINUER

Quelles que soient les aides publiques que peut espérer votre Conservatoire, elles ne dépassent pas 80% du prix d'achat des terrains : il s'en déduit, arithmétiquement, que nous devons trouver 20% : **votre contribution reste donc indispensable.**

A l'époque des étrennes, si vous le pouvez, n'oubliez pas celles de la nature

(un reçu vous sera adressé par retour à fins de déduction fiscale)



A NOS PARTENAIRES... merci

Nos partenaires institutionnels qui par convention se sont engagés à examiner avec bienveillance nos demandes de subvention sont la direction régionale de l'environnement (qui en la circonstance met en œuvre une convention cadre entre le ministère de l'aménagement du territoire et Espaces naturels de France) et l'Agence des espaces verts de la région Ile de France.



Italcementi group



la Fondation



anvl



asmsn



corif

sans oublier: Gagny-environnement (une banlieusarde) et l'AISE proche de la Bassée. ainsi que notre fédération sans qui il eut été impossible d'obtenir l'aide européenne pour la sauvegarde des pelouses sèches du Gâtinais.



Merci aussi... à toutes les donatrices et à tous les donateurs.



n°16 -déc 2001

la lettre est adressée aux adhérents et donateurs qui permettent par leurs contributions bénévoles de sauvegarder la nature d'Ile de France,

21 rue des provençaux
77300 FONTAINEBLEAU